



-  Centralités du SDT
-  Commune
-  Communes limitrophes
- Transports en commun**
-  Zone tampon de 800m autour d'une gare
-  Zone tampon de 500m autour d'un arrêt de bus
- Réseau cyclable**
-  Pistes cyclables en site propre
- Équipements**
-  Crèche
-  Ecole fondamentale
-  Equipements sportifs
-  Gare
-  Services de secours
-  Salles polyvalentes
-  Services de soins de santé
-  Syndicat d'initiative
-  Poste
- Espaces publics et espaces verts**
-  Place publique
-  Espace vert
- Fond de plan**
-  Chemin de fer
-  Autoroute
-  Route régionale
-  Cours d'eau
-  Potentiel foncier
-  Zones urbanisables au plan de secteur
-  Parcelles

Mont-Saint-Martin

